



Déclaration liminaire au CTSD du 5 février 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Le système éducatif a été gravement mis à mal par les politiques menées ces dernières années. Aujourd'hui, les attentes en terme de démocratisation du système éducatif sont fortes aussi bien de la part des parents, des personnels de l'Éducation que de l'ensemble de la société.

Pour la FSU, une loi d'orientation et de programmation, rompant avec la loi Fillon de 2005 est nécessaire. Elle se doit de fixer des perspectives ambitieuses pour tous les jeunes, de la maternelle au supérieur.

La FSU considère qu'un certain nombre d'orientations de ce projet de loi vont dans le bon sens mais sont nettement insuffisantes. Les objectifs d'un système éducatif ambitieux ne peuvent s'élaborer sans projet politique de société.

Refonder l'école ce n'est pas qu'une question d'horaires, c'est un choix de société. C'est la raison pour laquelle nous sommes favorables à une école qui évolue, qui réfléchisse à ses contenus, qui recrée des postes et une solide formation initiale et continue, qui permette à chaque enseignant une mise en regard de la recherche en didactique, qui réfléchisse à un calendrier scolaire prenant en compte tous les facteurs (alternance travail / congés, amplitude horaire de la journée, de la semaine...)

Penser et organiser les contenus uniquement en fonction du socle commun ne peut être une réponse à la hauteur des enjeux. Nous continuons de lui préférer une culture commune exigeante, pensée sur une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Cela implique entre autres un investissement très important en termes de prise en charge de la difficulté scolaire, et un meilleur accompagnement des transitions inter-cycles sur des bases non pas structurelles, mais pédagogiques. La FSU rappelle son opposition aux expérimentations visant à la mise en place de réseaux du socle et réaffirme son attachement aux statuts, aux cultures professionnelles et aux qualifications des enseignants.

La FSU refuse de considérer la question des rythmes en dehors du reste, en dehors de tout ce qui fait l'école (effectifs dans les classes, programmes, formation, RASED, calendrier, pédagogie... etc ...). L'organisation du temps de l'enfant, dans sa globalité doit impérativement relever des missions de l'État et non des collectivités locales.

Pour ce qui concerne le **premier degré** dans le département, la FSU se réjouit d'une dotation positive : + 48 postes, dont 35 au titre de la démographie, 2 postes pour

scolariser les moins de 3 ans et 11 emplois pour le dispositif « plus de maîtres que de classes » : la concurrence sera rude ! Ces quelques postes au bout du compte ne permettront qu'un léger saupoudrage. Pour le reste :

- 50,5 fermetures (classes et décharges) uniquement en monolingue pour 21,75 (classes et décharges) ouvertures en monolingue et 33,5 ouvertures en bilingue.
- aucune ouverture de poste de remplacement : 5 fermetures et 5 ouvertures.
- les fusions et les fermetures d'écoles continuent de s'inscrire dans la droite ligne des politiques précédentes.

Pour le **second degré**, le SNES-FSU acte tout d'abord avec satisfaction la transmission de documents préparatoires plus complets par les services de la DSDEN. Ceux-ci comportent toutefois des lacunes importantes et nous aurons de nombreuses questions à vous poser en termes de structures, de ventilation des heures en heures postes et HSA, et de carte de formation.

Nous regrettons en outre des délais trop courts entre la notification des DHG aux chefs d'établissement et la remontée des TRMD ; les délais de convocation des commissions permanentes et des conseils d'administration ne permettent pas un temps suffisamment long pour une étude approfondie des choix de répartition par les équipes.

Si nous constatons une rupture avec les politiques éducatives précédentes avec la création de quelques postes, nous ne pouvons souscrire à l'affirmation selon laquelle « la priorité donnée au niveau collège se traduit par une nette amélioration des conditions d'enseignement » à la rentrée 2013.

En effet, la dotation de base des collèges du Bas-Rhin est en baisse, et le H/E ne progresse que de quelques millièmes. La rentrée 2013 risque donc de ressembler fortement à la précédente, qui fut l'une des pires que nous ayons connue en termes de moyens : classes surchargées, quasi-disparition des dédoublements en technologie, en sciences et en langues, horaires disciplinaires réduits aux horaires planchers.

Parallèlement, nous observons une montée en charge des heures au titre « des autres projets pédagogiques innovants », qui seront vraisemblablement la seule petite marge de manœuvre dans les établissements et alourdiront sans doute encore la charge de travail des enseignants.

Le compte n'y est vraiment pas !